

Extrait du registre des décisions

Bureau du 07 avril 2022

n° 052-22

Objet : RS - Attribution de l'accord-cadre pour la réalisation des travaux de génie civil et grosses réparations sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement pour les années 2022 à 2026

- date de convocation le 01 avril 2022
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi sept avril dix-neuf heures, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Jacob-Bellecombette, Université, Amphithéâtre 19000, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 29

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Pierre Brun - Michel Camoz - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Martin Noblecourt
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Pascal Mithieux
La Ravoire	Alexandre Gennaro
La Thuile	
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	Max Joly
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 14

de Grégory Basin à Alexandre Gennaro - de Jean-François Beccu à Michel Camoz - de Luc Berthoud à Daniel Rochaix - de Stéphane Bochet à Jean-Marc Léoutre - de Vincent Boulnois à Jean-Marc Léoutre - de Alain Caraco à Marie Bénévise - de Michel Dyen à Brigitte Bochaton - de Philippe Ferrari à Jean-Pierre Fressoz - de Marcel Ferrari à Jocelyne Gougou - de Hervé Ferroud-Plattet à Serge Tichkiewitch - de Hélène Jacquemin à Philippe Gamen - de Marie Perrier à Philippe Gamen - de Dominique Pommat à Corine Wolff - de Thierry Tournier à Christian Berthomier

• conseillers excusés : 9

Jean-Benoît Cerino - Pierre Duperier - Maryse Fabre - Christelle Favetta-Sieyes - Luc Meunier - Damien Regairaz - Thierry Repentin - Alain Thieffenat - Cécile Trahand

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 07 avril 2022

délibération n° 052-22

objet **RS - Attribution de l'accord-cadre pour la réalisation des travaux de génie civil et grosses réparations sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement pour les années 2022 à 2026**

Daniel Rochaix, vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales, indique qu'une procédure avec négociation a été lancée le 7 janvier 2022 pour la réalisation de travaux de génie civil et d'équipements hydrauliques sur les réseaux humides et ouvrages associés, pour les années 2022 à 2026.

Lots 1 à 8 : travaux de génie civil et réparations

Ces lots correspondent aux travaux de génie civil de fonctionnement, de petit investissement et de réparation sur les ouvrages de Grand Chambéry. Il s'agit de travaux devant être réalisés dans des délais courts ou même en urgence, et pouvant nécessiter la mise en place d'une astreinte.

Lots 9 à 14 : travaux de gros génie civil et réseaux

Il s'agit de travaux d'investissement pour le renouvellement ou la création de réseaux et ouvrages associés. Ces travaux sont programmés soit pour maintenir le patrimoine de l'agglomération, soit à l'occasion d'opérations de voirie réalisées par des tiers (concessionnaires, collectivités, aménageurs).

Lot 15 : travaux en collecteurs visitables et semi-visitables

Ces travaux de maintenance et de réparation dans les collecteurs unitaires visitables et semi-visitables, principalement situés dans le centre de Chambéry, sont réalisés suite à des constats de dysfonctionnement ou à des besoins d'amélioration.

Grand Chambéry agissant en tant qu'opérateur de réseau en matière d'eau et d'assainissement, le marché a été passé selon une procédure négociée avec mise en concurrence préalable.

Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande sans minimum et avec maximum annuel, d'une durée d'un an renouvelable trois fois.

Les offres ont été notées conformément aux critères de jugement définis dans le règlement de la consultation :

- prix des prestations : 60 %,
- valeur technique : 40 %.

La commission d'appel d'offres du 24 mars 2022 a émis un avis favorable pour retenir les offres des entreprises listées ci-après :

Lot	Désignation	Entreprise retenue	Montant annuel HT maximum
1	Chambéry	Groupement Sogéa Rhône-Alpes / Eiffage Génie Civil Savoie	350 000 €
2	Cognin, La Motte-Servolex, Vimines, Saint-Sulpice	Groupement Mauro / Sesa PRB	
3	Barberaz, Jacob-Bellecombette, Montagnole, Saint-Baldoph, Saint-Cassin	Eiffage Génie Civil Savoie	
4	Barby, Challes-les-Eaux, La Ravoire, Saint-Jeoire-Prieuré, Curienne	Delta TP Services	
5	Sonnaz, Vérel-Pragondran, Bassens, Saint-Alban-Leyse	Groupement SERTPR / M2TP	
6	Saint-Jean d'Arvey, Les Déserts, Le Noyer, Saint-François-de-Sales, Arith, Lescheraines	Groupement TPLM / Petavit	

7	Thoiry, Puygros, La Thuile, Aillon-le-Jeune, Aillon-le-Vieux	Groupelement TPLM / Petavit	
8	Sainte-Reine, Ecole, Jarsy, La Compôte, Doucy-En-Bauges, Le Châtelard, La Motte-en-Bauges, Bellecombe-en-Bauges	Groupelement TPLM / Petavit	
9	Communes ou quartiers situés rive gauche de la Leysse et rive gauche de l'Hyères	Groupelement Mauro / Sesa PRB	500 000 €
10	Communes situées rive droite de l'Hyères et à l'ouest de l'autoroute A 43	Groupelement EHTP / SPTP	
11	Communes situées à l'est de l'autoroute A 43 et rive gauche de la Leysse	Groupelement Sogéa Rhône-Alpes / Eiffage Génie Civil Savoie	
12	Communes situées rive droite de la Leysse	Groupelement SPIE Batignolles Blondet / Sogéa Rhône-Alpes	
13	Communes du secteur sud-est Bauges	Groupelement Sassi BTP / Ferrand TP / Midali / Aillon TP	
14	Communes du secteur nord-ouest Bauges	Groupelement Sassi BTP / Ferrand TP / Midali / Aillon TP	
15	Tout le territoire de l'agglomération	Sogéa Rhône-Alpes	100 000 €

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Vu la délibération n° 002-22 C du Conseil communautaire du 3 février 2022 déléguant au Bureau la prise de toute décision relative à la préparation, la passation, la signature, l'exécution, le règlement et la résiliation des accords-cadres ainsi que des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 215 000 € HT,

Vu le code de la commande publique,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 24 mars 2022,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : attribue l'accord-cadre pour la réalisation de travaux de génie civil et grosses réparations sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement de Grand Chambéry, pour les années 2022 à 2026, comme proposé ci-dessus,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer l'accord-cadre et tous documents nécessaires à sa passation,

Article 3 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision I-Parapheur du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 052-22

Objet de l'acte : RS - Attribution de l'accord-cadre pour la réalisation des travaux de génie civil et grosses réparations sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement pour les années 2022 à 2026

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 3 - Délibérations ou décisions relatives aux MAPA

Date de l'acte : 14 avril 2022

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20220414-lmc1H27081H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H27081H1

Date de transmission en Préfecture : 14 avril 2022

Date de réception en Préfecture : 14 avril 2022

Publication : jeudi 14 avril 2022